

Communiqué de presse

Saint-Denis, vendredi 03 mai 2024

UNE CONJONCTURE MOINS FAVORABLE AUX GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES RÉUNIONNAISES

La hausse de l'inflation a fait ressurgir le thème de « la vie chère » et s'interroger de nouveau sur la formation des prix en Outre-mer, en particulier dans le secteur de la grande distribution alimentaire.

L'examen des résultats financiers des entreprises de ce secteur au cours de la période 2019-2022 montre cependant que leurs performances sont moins bien orientées aujourd'hui qu'avant la crise sanitaire. Ces performances restent toutefois supérieures en moyenne aux établissements établis dans l'Hexagone.



Recomposition du secteur et inflation pèsent sur les résultats d'exploitation

Le secteur de la grande distribution alimentaire est en recomposition à La Réunion depuis fin 2019, avec l'ouverture de plusieurs hypers et supermarchés (Super U, E. Leclerc), ainsi que des changements d'actionnaires (Vindémia).

Par ailleurs, l'inflation a bondi en 2022 à +3,7 % après +1,4 % en 2021, pesant sur les coûts des intrants et freinant la consommation des ménages.

La combinaison de la réorganisation des points de vente et du retour de l'inflation dégrade les résultats d'exploitation du secteur avec une baisse de 3,8 % de la valeur ajoutée (VA) et de 19,7 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) entre 2019 et 2022. Ces résultats s'inscrivent en décalage avec les autres secteurs, dont la VA progresse de 3,4 % en moyenne par an et l'EBE de +6,3 %.

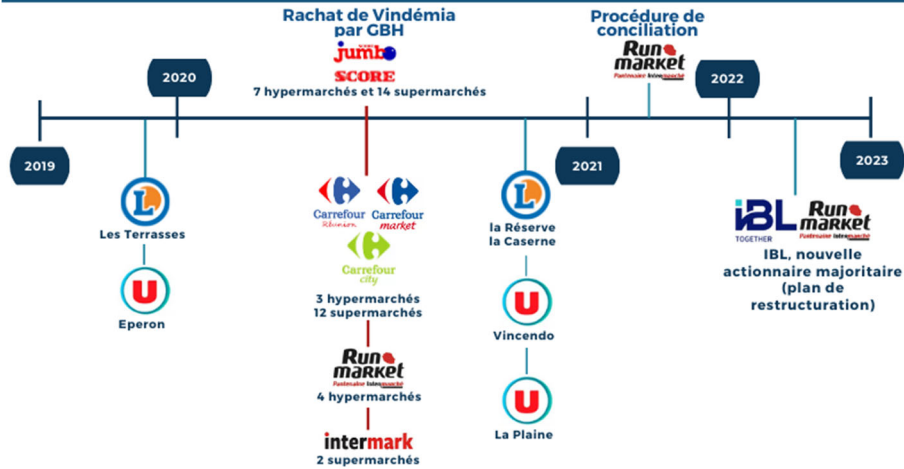


Une rentabilité qui se dégrade, mais reste supérieure à celle dans l'Hexagone

Les performances commerciales de la grande distribution alimentaire réunionnaise s'érodent progressivement de 2019 à 2022, avec un taux de marge commerciale à 20,5 % en 2022 contre 22,0 % en 2019. Ce recul s'explique par le fait que les GSA n'ont pas totalement répercuté la hausse de coûts des intrants et des marchandises au consommateur et ont ainsi rogné sur leur marge. Le taux d'EBE a également reculé de 4,4 % à 4,0 % sur la période.

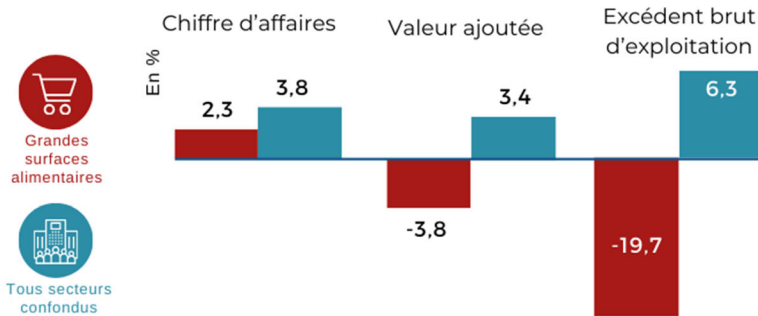
Cette dégradation de la performance des GSA réunionnaises réduit l'écart constaté avec celle observée en France hexagonale : la différence de taux de marge commerciale en faveur des établissements réunionnais n'est plus que de 1,1 point contre 2,9 points en 2019 (respectivement 1,6 pt et 2,3 pt pour le taux d'EBE). Néanmoins, cet écart persiste en partie du fait de l'organisation des GSA réunionnaises (externalisation, exonération de charges, etc.).

Une recomposition inédite du secteur



Des résultats en repli

En moyenne sur la période 2019-2022



Une rentabilité qui se dégrade, mais reste supérieure à celle de l'Hexagone

